

Sauvons l'Europe

Programme pour un Europrogressisme

52 propositions pro-européennes et progressistes

I.	Pour le développement d'une Europe prospère	2
	Réformer le cadre macro-économique de l'Union.....	2
	Investir dans la connaissance	2
	Développer une politique industrielle européenne	2
	Doter l'Europe d'une politique communautaire de développement durable	3
	Faire de la mobilité une priorité en Europe	3
II.	Pour le développement d'une Europe sociale	4
	Protéger les travailleurs	4
	Développer la formation tout au long de la vie	4
	Pour une politique publique de santé européenne	4
	Préparer l'Europe face au vieillissement démographique.....	5
	Développer une réelle politique de l'immigration européenne	5
III.	Pour le développement d'une société civile européenne	5
	Renforcer le sentiment de citoyenneté européenne.....	5
	Développer une éducation populaire européenne.....	6

Sauvons l'Europe

I. Pour le développement d'une Europe prospère

Réformer le cadre macro-économique de l'Union

1. Réformer les règles du Pacte de Stabilité pour faire de la croissance, de l'emploi et du pouvoir d'achat des objectifs de la Banque centrale européenne.
2. Doter l'Union européenne d'une capacité d'emprunt communautaire.
3. Mise en place d'un nouveau budget commun représentant 7% du PNB de l'Union.
4. Créer un impôt européen et plus globalement une fiscalité européenne se substituant à une part de la pression fiscale nationale.
 - Recherche de l'efficacité fiscale européenne en démontrant une économie d'échelle avant de substituer un impôt européen à un impôt national.
 - Mise en place par les parlements nationaux et les institutions européennes d'un dialogue constructif budgétaire et fiscal en charge d'assister et de coordonner les stratégies budgétaires et fiscales entre les Etats et l'Union.
5. Mise en place d'une tarification obligatoire des transports terrestres routiers européens. Cela diminuerait l'impact écologique des transports en ne permettant pas un dumping social sur l'acheminement de marchandises trop excentrées par rapport au lieu de production ou de consommation. Cela doit être accompagné d'une harmonisation de la fiscalité des carburants.
6. Créer une agence européenne publique de notation.
7. Créer un Fond monétaire européen, alimenté par une taxe sur les banques et sur les capitaux.

Investir dans la connaissance

8. Investir dans l'enseignement supérieur par la constitution d'un réseau de centres universitaires européens.
9. Fixation d'un objectif harmonisé entre les différents Etats membres de diminution du nombre de jeunes quittant le système scolaire sans qualification.

Développer une politique industrielle européenne

10. Proposer des « écluses fiscales » aux frontières de l'Union pour les produits ne respectant pas les normes environnementales et sociales internationales.
11. Constituer des pôles de compétitivité à dimension européenne.
12. Renforcer le rôle du Fond Européen d'investissement autour de deux axes :
 - Inventer de nouveaux mécanismes fiscaux communautaires visant à améliorer l'accès des PME aux fonds propres et au microcrédit.
 - Encourager le développement de pépinières d'entreprises.

Sauvons l'Europe

13. Favoriser la transmission du progrès technique depuis les organismes de recherche et les universités vers les PME.
14. Organiser un rapprochement des grands constructeurs européens de matériel ferroviaire : «Railbus » après Airbus.
15. Lancer un grand programme européen coopératif afin d'aboutir à un brevet commun sur le « moteur automobile du XXI^{ème} siècle zéro émission».
16. Renforcer les agences techniques européennes (AESA, ASF, AME...) de normalisation des composants.
17. Développer une politique énergétique européenne pour les grands choix énergétiques, prenant en compte les nouvelles vulnérabilités énergétiques de l'Union, avec pour principal objectif de sécuriser et renforcer l'approvisionnement de l'Europe.
18. Promouvoir massivement les économies d'énergie pour viser une baisse de la consommation de 20% en normalisant les systèmes techniques et en encourageant la diffusion des technologies économes.
19. Développer une stratégie de politique mix :
 - Investissements dans les énergies durables au niveau de la recherche (fixation de normes européennes), des entreprises, des collectivités (création d'un label) et des particuliers (incitations fiscales).
 - Développer un partenariat global stratégique avec la Russie, en créant auparavant un acheteur gazier unique au niveau européen.
 - Proposer à la Commission de travailler sur une réelle prospective des besoins énergétiques à 10 et 20 ans, de sorte de pouvoir ensuite diversifier nos ressources d'approvisionnement, tant en terme de matières premières que de zones géographiques.

Doter l'Europe d'une politique communautaire de développement durable

20. Créer, dans le cadre des fonds structurels, un fonds de convergence écologique pour cofinancer les investissements régionaux et locaux nécessaires à la mise en conformité des installations et équipements aux standards environnementaux.
21. Introduire, par une directive européenne, des critères écologiques dans les conditions d'attribution des marchés publics de l'Union et des Etats membres.

Faire de la mobilité une priorité en Europe

22. Mettre en place une gouvernance européenne coordonnée des modes de transports et en particulier des réseaux ferroviaires.

Sauvons l'Europe

23. Mise en œuvre d'une politique d'aménagement du territoire européen visant en particulier à desserrer la concentration des infrastructures portuaires et aéroportuaires dans le nord européen, au profit d'un rééquilibrage des points d'entrées portuaires et aéroportuaires en Europe et à supprimer les goulets d'étranglement.

II. Pour le développement d'une Europe sociale

Protéger les travailleurs

24. Mettre en place un pacte social européen en rééquilibrant les critères de Maastricht par des critères sociaux, en matière d'éducation (faire baisser le taux d'illettrisme), dans la lutte contre la pauvreté (faire baisser le taux de pauvreté) et en faveur de la santé (garantir un accès minimum aux soins).
25. Réunir une convention européenne sur le progrès social.
26. Fixer un salaire minimum européen égal à 60% du salaire médian de chaque Etat membre.
27. Faire voter une directive sur la protection des salariés en intérim et des stagiaires (rémunération, conditions de travail, protection sociale...).

Développer la formation tout au long de la vie

28. Elaborer un plan d'action pour l'égalité réelle des chances, en investissant notamment dans la petite enfance, l'éducation et les logements sociaux.
29. Doter massivement le fond européen de soutien aux salariés victimes des restructurations.
30. Faire de la sécurisation des parcours professionnels un droit social européen.

Pour une politique publique de santé européenne

31. Porter une attention particulière à l'influence des politiques européennes sur les déterminants de santé (développement économique, normes environnementales...), en considérant cette dimension dans chacune d'elle et en accentuant l'effort sur certaines régions le cas échéant (ex : par l'intermédiaire des fonds européens).
32. Organiser les échanges entre Etats membres, pouvant prendre la forme d'une méthode ouverte de coordination, dans la prise en charge de problématiques communes comme les inégalités sociales de santé.
33. Evaluer l'impact des politiques européennes concernant de façon indirecte les systèmes de santé nationaux sur l'accès aux soins des citoyens des différents Etats membres.
34. Structurer une politique de la recherche au niveau européen dans des domaines tels que les maladies rares, en poursuivant et en développant les efforts accomplis en la matière.

Sauvons l'Europe

Préparer l'Europe face au vieillissement démographique

35. Favoriser le renouveau démographique par une politique familiale visant à :

- Permettre de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale.
- Aider à la garde d'enfants.
- Reconnaître au niveau européen le statut d'aidants familiaux.

Développer une réelle politique de l'immigration européenne

36. Créer un bureau commun de l'immigration dans les Etats tiers chargé d'accueillir les candidats à l'immigration et de les informer sur les conditions d'immigration vers l'UE.

37. Mettre en place une politique commune de lutte contre le trafic d'êtres humains et les réseaux d'immigration clandestine.

38. Définir des critères européens en matière de régularisation des migrants clandestins.

39. Création d'une haute autorité de lutte contre les discriminations en Europe.

III. Pour le développement d'une société civile européenne

Renforcer le sentiment de citoyenneté européenne

40. Créer un média audiovisuel public à vocation européenne.

41. Préparer en étroite liaison le budget des Etats membres et les présenter la même semaine au Parlement.

42. Placer au cœur des élections européennes le choix du Président de la Commission, celui-ci ne pouvant être que la tête de liste du parti majoritaire au Parlement.

43. Accroître la dimension européenne des élections au Parlement européen en réservant une fraction des sièges du Parlement à des parlementaires élus sur des listes paneuropéennes et en procédant à une proclamation européenne unifiée des résultats du scrutin, avec prime majoritaire pour la première liste arrivée en tête.

44. Lancer le débat sur l'octroi du droit de vote aux citoyens de l'Union pour les élections législatives de leur pays de résidence.

45. Que le président de la Commission prononce chaque année un discours de politique générale ;

46. Recourir régulièrement à des panels de citoyens européens avec deux niveaux : d'abord, le niveau des régions pour refléter la diversité des situations, puis niveau de l'Union.

Le Parlement s'appuierait sur ses panels pour ses prises de positions.

47. Création d'une agence européenne, EUROFOOT, sur le modèle de la DNCG française, qui dessinerait un cadre légal unique pour les clubs professionnels de football en Europe avec pour objectif de faire du financement du football professionnel un terrain d'équité.

Sauvons l'Europe

Développer une éducation populaire européenne

- 48.** Développement d'un service civil européen.
- 49.** Introduire dans l'enseignement supérieur l'idée de « 30% des cours en langue étrangère européenne », ce quel que soit le cursus.
- 50.** Créer un enseignement de l'histoire européenne dans les écoles.
- 51.** Sur les modèles Comenius regio et Erasmus, développer un véritable échange entre européens dès l'enseignement secondaire.
- 52.** Introduire dans les cursus universitaires l'obligation d'accomplir au moins un semestre d'étude dans l'Union hors du pays d'origine ce qui nécessite de revoir le système d'attribution et le montant des bourses universitaires.